

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2003-2004

14 NOVEMBRE 2003

PROJET DE DÉCRET

RELATIF À L'EMPLOI DANS LE SECTEUR SOCIOCULTUREL ET PORTANT DES
DISPOSITIONS DIVERSES(1)

AMENDEMENT(S)

AMENDEMENT(S) DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION
PAR M. DENIS GRIMBERGHS. ET CONSORTS

(1) Voir Doc. n°464 (2003-2004) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par M. Jean-François Istasse, M. Jean-Paul Wahl, M. André Namotte et M. Alain Trussart	3
2	Amendement n°2 déposé par M. Denis Grimberghs et M. André Namotte	3
3	Amendement n°3 déposé par M. André Namotte et M. Denis Grimberghs	3
4	Amendement n°4 déposé par M. André Namotte et M. Denis Grimberghs	3
5	Amendement n°5 déposé par M. André Namotte et M. Denis Grimberghs	3
6	Amendement n°6 déposé par M. André Namotte et M. Denis Grimberghs	3
7	Amendement n°7 déposé par M. André Namotte, M. Alain Trussart, M. Jean-François Istasse et M. Jean-Paul Wahl	3
8	Amendement n°8 déposé par M. André Namotte, M. Alain Trussart, M. Jean-François Istasse et M. Jean-Paul Wahl	3
9	Amendement n°9 déposé par M. Jean-Paul Wahl, M. Jean-François Istasse, Mme Anne-Françoise Theunissen et M. Denis Grimberghs	4

1 Amendement n°1 déposé par M. Jean-François Istasse, M. Jean-Paul Wahl, M. André Namotte et M. Alain Trussart

Article 14, § 2

A l'article 14, § 2, ajouter, après les mots « loi du 27 juin 1921 » les mots :

« et la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations »

Justification

Correction de forme afin d'intégrer les nouvelles dispositions législatives.

2 Amendement n°2 déposé par M. Denis Grimberghs et M. André Namotte

Article 15

Suppression de l'article 15.

Justification

Cet article est discriminatoire pour le secteur des bibliothèques publiques.

3 Amendement n°3 déposé par M. André Namotte et M. Denis Grimberghs

Article 9, § 4

A l'article 9, § 4, ajouter,

« après avis des commissions et instances d'avis compétentes dans les divers secteurs concernés par le décret ».

Justification

En commission.

4 Amendement n°4 déposé par M. André Namotte et M. Denis Grimberghs

Article 12

A l'article 12 ajouter après le mot « gouvernement » au 1er alinéa, les mots suivants :

« après avis des commissions et instances d'avis compétentes dans les divers secteurs concernés par le décret ».

Justification

En commission.

5 Amendement n°5 déposé par M. André Namotte et M. Denis Grimberghs

Article 20

A l'article 20 ajouter après le mot « gouvernement » à l'alinéa 2, les mots suivants :

« après avis des commissions et instances d'avis compétentes dans les divers secteurs concernés par le décret »

Justification

En commission.

6 Amendement n°6 déposé par M. André Namotte et M. Denis Grimberghs

Article 10

A l'article 10, remplacer les alinéas 1 et 3 par les termes suivants : « la subvention est liquidée en application du décret du 19 juillet 1993 relatif à la liquidation régulière des subsides et subventions directs et indirects »

Justification

En commission.

7 Amendement n°7 déposé par M. André Namotte, M. Alain Trussart, M. Jean-François Istasse et M. Jean-Paul Wahl

Article 3

A l'article 3, supprimer le terme « ou » après les mots « dans un ».

Justification

Modification technique.

8 Amendement n°8 déposé par M. André Namotte, M. Alain Trussart, M. Jean-François Istasse et M. Jean-Paul Wahl

Article 5, § 2

A l'article 5, § 2, supprimer les termes suivants :

« Par dérogation au § 1er, 2ème alinéa »

Justification

Modification technique.

9 Amendement n°9 déposé par M. Jean-Paul Wahl, M. Jean-François Istasse, Mme Anne-Françoise Theunissen et M. Denis Grimberghs

Article 12

A l'article 12, déplacer les mots « chaque année » et les insérer entre les mots « fournit » et « la preuve »

Justification

Amendement technique.